

Reconnecter l'agriculture au territoire

CŒUR ENTRE-DEUX-MERS Le Pôle a présenté jeudi son projet de territoire. Le défi : accueillir de nouveaux habitants et les nourrir en développant des circuits courts

Arnaud Dejeans
a.dejeans@sudouest.fr

Le pôle territorial Cœur Entre-deux-Mers a présenté sa feuille de route pour les dix prochaines années, jeudi soir, dans l'Espace René-Lazare de Targon. Sur scène, à l'occasion d'un débat animé par « Sud Ouest » : élus, viticulteurs, maîtres de conférence, acteurs économiques, citoyens. Le projet Ambition 2030 a été dévoilé devant 150 personnes. Le but : proposer aux prochains conseils communautaires et municipaux des orientations stratégiques du point de vue économique, démographique, touristique, environnemental.

Les acteurs d'Ambition 2030 ont débattu pendant plus de deux heures sur l'avenir de leur territoire. Il fut longuement question d'agriculture, des besoins alimentaires, de circuits courts, d'artificialisation des sols et de conversion des terres agri-

coles. Alain Monget, vice-président du pôle en charge du Projet alimentaire du territoire, a rappelé que l'autonomie alimentaire de Cœur Entre-deux-Mers n'était que de 21 jours (sur 365). Les agriculteurs des cinq communautés de communes produisent moins de 10 % de la nourriture consommée par les habitants du territoire.

La solution de la polyculture

Comment relocaliser la production agricole ? Aider l'installation de nouveaux maraîchers ou éleveurs, endiguer l'urbanisation, rénover les logements vacants dans les bourgs, cibler et remettre en culture des terrains en jachère, favoriser les circuits courts, augmenter la part des produits locaux et bio dans les cantines scolaires, etc. Des actions plus faciles à penser qu'à réaliser.

« Le problème, c'est qu'on ne

trouve pas de terre en dessous de 10 000 euros l'hectare », regrette ce maraîcher bio du Créonnais. Cette problématique du foncier a cristallisé les tensions.

Pour Bernard Del'homme, maître de conférence sur les politiques agricoles, des solutions existent pour reconnecter l'agriculture à son territoire. Mais il faut se poser les bonnes questions : « Il y a une incompatibilité pour satisfaire les besoins nouveaux des consommateurs qui voudraient une consommation locale et la production à dominante viticole. Peut-on changer de modèle ? Historiquement, l'Entre-deux-Mers était un territoire de polyculture et d'élevage. Agronomi-

quement, c'est possible. Mais pour cela, il faut une volonté politique et un consensus entre les élus, les producteurs et les consommateurs. » La crise actuelle accélérera peut-être la sortie du « tout viticulture ».

Se reconnecter au local

Du côté des communes, un gros travail est à mener pour réconcilier les producteurs et la restauration collective. De gros freins administratifs et logistiques empêchent aujourd'hui certains agriculteurs de se connecter au marché local.

« Installer durablement des maraîchers et des éleveurs qui vivent de leur métier, c'est l'enjeu. Mais cela prendra du temps », conclut le vice-



Un débat sur l'avenir du Cœur Entre-deux-Mers était organisé jeudi soir à Targon. PHOTO HERVE RICHTET

CHIFFRES CLÉS

Le pôle territorial Cœur Entre-deux-Mers réunit cinq communautés de communes (Saint-Loubès, Coteaux bordelais, Portes E2M, Créonnais, Rurales E2M), 90 communes et 100 000 habitants. L'impact de l'artificialisation des sols a été très important entre 2006 et 2012 (+20 %). Actuellement, près de la moitié du territoire du pôle est occupé par des terres agricoles. 64 % de ces terres agricoles sont des vignes.

président du pôle territorial en charge du projet alimentaire.